

Réf: Dossier N° 126079

Avis de constitution

SOCIETE « IMHOTEP ACAMEDY »

Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE, 7ème Tranche , lot 2551, ilot 226, Section OX, Parcelle 57, Lot 2551, Ilot 226

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/05/2022 reçus par Me OUFFOUE BERNARD, enregistrés au CEPICI, le 14/07/2022, il a été constitué une SA aux caractéristiques suivantes

SOCIETE « IMHOTEP ACAMEDY »

- **Science des données**
- **Technologies**
- **Management ;**
- **Géostratégies**
- ;

Et généralement faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Et pour la réalisation de l'objet social

:

- **L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles**
- **L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers**
- **possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux**
- ;
- **La prise en location gérance de tous fonds de commerce**
- **La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe**
- ;

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Abidjan, Cocody, ABIDJAN-COCODY ANGRE, 7ème Tranche , lot 2551, ilot 226, Section OX, Parcelle 57, Lot 2551, Ilot 226

M SECONGO CLOTCHO SANOGO (PCA)

M AMANI KOFFI JEAN (DG)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00075 du 09/09/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°41152/GTCA/RC/2022 du 09/09/2022

